

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP.<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
 HORS DU DÉP.<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
 RÉCLAMES — ..... 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

Imprimerie A. Laytou.

**Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.**

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	8 h. 42 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 19 <sup>m</sup> matin.	4 h. 7 <sup>m</sup> matin.	12 h. 38 <sup>m</sup> matin.	11 h. 45 <sup>m</sup> soir.
5 h. 1 <sup>m</sup> soir.	12 h. 55 <sup>m</sup> soir.	2 h. 37 <sup>m</sup> soir.	3 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 40 <sup>m</sup> soir.	5 h. 45 <sup>m</sup> soir.	4 h. 39 <sup>m</sup> matin.
10 h. 47 <sup>m</sup> »	5 h. 45 <sup>m</sup> »	7 h. 40 <sup>m</sup> »	9 h. 27 <sup>m</sup> »	9 h. 55 <sup>m</sup> »	—	4 h. 44 <sup>m</sup> matin.	11 h. 7 <sup>m</sup> »	2 h. 30 <sup>m</sup> soir.

**Train de marchandises régulier :** Départ de Cahors — 5 h. «<sup>m</sup> matin.  
 Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

**Train de foire :** Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin.  
 Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 4 Novembre.

Le texte du discours, prononcé par M. Clémenceau au Cirque Fernando, a paru dans la *Justice*. C'est avec plaisir que nous constatons que le député du 18<sup>e</sup> arrondissement n'a pas hésité à flétrir avec la plus grande énergie les crimes commis ces temps derniers par les anarchistes de Montceau-les-Mines, comme de Lyon.

Dans un mouvement oratoire qui semble avoir ému ses auditeurs, M. Clémenceau a montré les dangers que de pareils crimes peuvent faire courir à la République. Il a laissé entrevoir que le jour était peut-être prochain où la République, menacée dans son existence, aurait des comptes sévères à demander à ceux qui ne se couvrent de son nom que pour mieux travailler à la détruire.

C'est la première fois que l'honorable député tient un pareil langage.

C'est un point à noter. Le chef de l'extrême-gauche a tenu à se dégager de tout lien de solidarité avec une association de malfaiteurs qui considèrent les matières explosives comme le plus efficace des moyens de propagande. Peut-être fallait-il quelque courage pour accorder cette satisfaction à la conscience publique, devant une réunion où les mots de souveraineté nationale et de patrie ont provoqué les protestations les plus inconvenantes et les plus inattendues ? Mais, si l'orateur a signalé le mal avec une rare fermeté de langage, il n'a en revanche indiqué aucun remède sérieux, ni élaboré aucun programme. Il a bien parlé de séparation de l'Église et de l'État, de l'éducation des masses, etc., mais ce sont des rengaines qui traînent dans son journal la *Justice* depuis longtemps, et qui ne peuvent avoir aucune influence sur des gens décidés à bouleverser la société de fond en comble.

Les journaux étrangers s'occupent beaucoup des menées des anarchistes en France. Entr'autres le *Nord* voudrait faire croire que si la France est aujourd'hui le théâtre du « grand jeu révolutionnaire », c'est moins une tactique du parti anarchiste qu'un effet des conditions favorables qui se rencontrent dans notre pays pour y faciliter le développement de l'épidémie socialiste. La feuille russe de Bruxelles ne doute pas, d'ailleurs, que la société française ne triomphe de ces attaques, mais elle est moins affirmative en ce qui concerne le gouvernement républicain, dans le cas où il ne serait pas à la hauteur de ses devoirs.

## Revue des Journaux

La *République française* constate que les réunions publiques vont en se discreditant tous les jours ; elles offrent trop souvent un spectacle misérable et subalterne qui ne fait que réjouir les ennemis de la démocratie et de la République. A ceux qui parlent de l'amélioration de nos mœurs publiques on répond par les cris et les coups de poings du cirque Fernando : c'est au peuple qu'il appartient de se corriger et de s'élever lui-même.

La *République française* se plaint du relâchement du fonctionnarisme auquel elle attribue en partie les derniers désordres et conjure les partisans de la décentralisation de vouloir bien considérer que cette décentralisation ne peut s'établir en France par une simple décomposition spontanée de notre vieille

organisation nationale ; que si celle-ci s'en va, que si les agents nommés par le gouvernement glissent dans la torpeur, il n'y a pas encore d'agents élus qui soient tous prêts à prendre leur place ; que par conséquent ce n'est pas le régime plus ou moins fédéraliste qui profitera de la décadence de la centralisation, mais bien le désordre et l'anarchie.

Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* croit que personne ne félicitera M. Clémenceau de sa merveilleuse trouvaille de l'*instruction intégrale* qu'il considère comme une invention qu'on peut faire au pays des songes.

Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* constate que collectivisme et anarchisme ont été exécutés par M. Clémenceau, de main de maître.

La *Paix* pense que l'éducation intégrale, l'impôt progressif sont des questions qui n'ont rien à démêler avec un sérieux programme de gouvernement.

Elle regrette de voir l'extrême gauche et son chef se maintenir sur beaucoup de points, dans la région des utopies et des chimères.

Ce que la *Paix* retient de la réunion du cirque Fernando c'est que M. Clémenceau a coupé sa queue ; mais elle ne croit pas que cette réunion contribue beaucoup à la formation du programme sur lequel peut se constituer une majorité de gouvernement.

Le *Soleil* déclare qu'autant il serait inopportun d'exagérer le péril social, autant il serait déraisonnable de le nier et engage à se défier de la minorité révolutionnaire qui, dans le désarroi des pouvoirs publics, aux jours de troubles, fait les révolutions par son audace.

Le *Soleil* pense qu'avant tout c'est avec la politique jacobine qu'il faut rompre entièrement si l'on veut rentrer dans les conditions normales de la paix publique. L'ordre matériel, dit-il, n'est possible à conserver que là où règne l'ordre moral.

Le *Rappel* estime que la République ne sera certaine de conserver la paix sociale et de sauvegarder l'indépendance de la nation que le jour où la politique extérieure nous aura donné la force, et la politique intérieure, la justice.

Le *Figaro* dit que la propagande de l'esprit du désordre prouve la faiblesse du gouvernement.

Le *Journal des Débats* croit que les anglais, qui sont gens pratiques, se réservent pour eux en Egypte le contrôle général, les chemins de fer, les douanes, le commandement de l'armée, et ça-et-là, quelques places fortes, et que pour le reste ils se montreront généreux pour tous les étrangers, sans distinction de nationalité.

## Informations

Les ministres ont tenu le 1<sup>er</sup> novembre, un conseil de cabinet au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Duclerc.

M. Duclerc, ministre des affaires étrangères, a annoncé qu'il croyait savoir que les négociations diplomatiques étaient depuis quelque temps engagées entre les différents cabinets européens, dans le but d'amener la Suisse à surveiller plus attentivement les agissements des socialistes révolutionnaires, réfugiés sur son territoire, et à leur faire observer plus ponctuellement la neutralité internationale.

L'Allemagne et la Russie auraient pris l'initiative de ces négociations et les auraient jusqu'à présent poursuivies en dehors de la France. Mais M. Duclerc a ajouté qu'il ne serait pas impossible que des ouvertures lui fussent bientôt faites à ce sujet.

M. Faillères, ministre de l'intérieur, a donné lecture de nombreux rapports des préfets constatant que les esprits en province sont complètement calmes.

Le ministre a ajouté que la police avait arrêté la nuit dernière à Paris un individu en train de poser des placards révolutionnaires. Il n'a fait connaître ni la personnalité ni les antécédents de cet individu,

En ce qui concerne la déclaration que le mi-

retrouva son compagnon d'infortune.

Il le vit assis sans mouvement sur la pierre ; devant lui était étendu l'uniforme rouge que tout à l'heure il avait caché avec tant de précaution, il paraissait l'avoir jeté.

Hubert s'assit non loin de lui. Indépendamment de la fatigue, il était encore tourmenté par la faim et la soif ; il tira de sa poche le petit morceau de pain qui lui restait et en dévora une partie.

Sa faim se trouva au moins partiellement apaisée, mais la torture de la soif était toujours aussi croissante.

Les murs du souterrain étaient humides sans doute, mais non suffisamment pour permettre de recueillir de l'eau en quantités appréciables ; de temps en temps une légère gouttelette glissait sur le granit poli.

Prenant sa lanterne, il se mit à rechercher les endroits les plus humides et, y appliquant ses lèvres brûlantes, il suçait avidement les gouttelettes qui brillaient de côté et d'autre.

Ce n'était point grand-chose, mais s'il ne parvint point à se désaltérer, du moins se vit-il un peu rafraîchi et reposé, et, reprenant un peu de courage, il retourna à l'endroit où il s'était précédemment assis.

M. de Beuren était toujours immobile comme une statue, il paraissait dormir.

(A suivre)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
 (124) du 4 Novembre 1882.

## LE MYSTÈRE DE MONTROYAL

Par Ernest PASQUÉ.

Déjà il allait remettre le morceau de pain dans sa poche, quand il entendit la voix de son compagnon qui lui dit timidement :

— Donnez-m'en un petit morceau !... j'ai faim, moi aussi !

Hubert rompit précipitamment le pain restant en deux parties et en tendit la plus grosse à son compagnon.

— Prenez, lui dit-il, ménagez-le !... Je n'ai plus rien ! et qui sait combien de temps il nous faudra rester ici !

Le comte de Beuren saisit le pain et se mit à le dévorer avec avidité.

Hubert se détourna et après s'être reposé et avoir mangé il se remit à la besogne.

Il parcourut le souterrain dans toute sa longueur et partout où la pointe de sa pioche pouvait pénétrer, il essaya de faire sauter les pierres.

En quelques endroits les pierres paraissaient offrir moins de résistance ; il en prit bonne note afin de diriger tous ses efforts vers la partie qui lui paraissait le plus facile à entamer.

Son compagnon était resté assis à terre.

Hubert, ayant emporté la lanterne, il se trouva dans une profonde obscurité.

C'est ce moment qu'il paraissait avoir attendu, car il releva aussitôt la tête et sans détacher son regard du jeune homme qui travaillait à quelque distance, il se mit à fouiller, à tâter l'uniforme dans tous les sens.

Une vitalité nouvelle semblait s'être allumée dans ce corps qui, un moment auparavant, avait paru s'affaiblir.

Les mains se promenaient avec des mouvements convulsifs sur toute la surface du vêtement, fouillant toutes les poches, tâtant la doublure, mais il ne trouvait point ce qu'il cherchait, et nous savons pourquoi !

Enfin il s'arrêta dans ses recherches ; ses mains laissèrent échapper la tunique, ses bras retombèrent comme paralysés. La tête penchée sur la poitrine, il se mit à murmurer :

— La lettre n'y est plus !... Il ne pouvait la mettre que dans sa poche de cuir !... Aurait-il quand même trouvé une occasion pour l'expédier !... Cela est impossible !... Sa femme, dans ce cas, se serait certainement montrée, et je n'en ai jamais entendu parler !... Il ne peut point l'avoir mise dans une autre partie de l'uniforme ! Cela n'eût point été commode ; il ne le faisait jamais ; cette poche de cuir était spécialement destinée à recevoir des papiers. Puisque donc il n'a point expédié sa lettre, puisqu'elle n'est point en ma possession, c'est qu'un autre m'aura précédé ici, et je suis perdu... perdu sans res-

Il se tut ; et, sans faire un mouvement, il demeura sur la pierre, comme s'il attendait avec résignation l'arrêt du destin contre lequel il ne pouvait plus se défendre.

Au loin Hubert frappait toujours contre la paroi du mur.

Il arracha pierre sur pierre des épaisses murailles.

Une puissance surnaturelle l'animaît ; il espérait !... Il espérait revoir le ciel bleu, la belle nature, son adorable Ammi !

## VIII

### UN DRAME DANS UN TOMBEAU

Des heures s'étaient passées.

Hubert continuait à entamer la muraille de ses coups redoublés, tandis que son compagnon était toujours immobile et accroupi à la même place, dans l'obscurité la plus profonde, à quelque distance du travailleur.

Les efforts du jeune homme n'avaient point eu de résultats notables.

Il avait réussi sans doute à faire dans le mur une assez large ouverture, mais hélas ! il reconnut avec désespoir qu'elle ne le conduisait point au dehors, mais qu'il était venu se heurter contre une muraille de roc.

Désespéré, anéanti, il se laissa tomber à terre. C'est alors seulement qu'il sentit combien il était fatigué, et combien il avait besoin de repos et d'aliments pour tenter d'un autre côté un nouvel effort.

Il retourna vers le milieu du souterrain où il

**CHRONIQUE LOCALE**

ET FAITS DIVERS.

nistère compte faire à la Chambre dès la rentrée, le texte n'en est pas encore arrêté et il ne le sera définitivement que la semaine prochaine.

Il n'y a eu sur ce point qu'une sorte de conversation générale. D'après l'ensemble des observations échangées la majorité du conseil estime que la déclaration ministérielle devra affirmer la nécessité d'un gouvernement fort pour résister aux anarchistes.

Le gouverneur de la Banque de France vient de réclamer du ministre de la guerre le rétablissement du poste d'infanterie supprimé par le général Farre.

Des lettres de menaces ont été adressées à cette administration par les socialistes de la capitale.

Des lettres d'Anzin signalent un commencement d'agitation parmi les mineurs.

Plusieurs négociants de la ville de Rouen ont reçu des lettres de menaces.

Les 40 kilogrammes de dynamite découverts à Lyon ont été transportés à l'Arsenal par les soins de l'autorité militaire.

Les officiers d'artillerie doivent détruire ces engins, tout en en gardant une quantité suffisante pour l'analyse chimique.

Les ingénieurs des poudres et salpêtres de Lyon ont été convoqués pour adresser, à ce sujet, un rapport au gouvernement.

Une surveillance très active de la police s'exerce dans les gares de chemins de fer, notamment sur la ligne de Lyon, aux stations intermédiaires jusqu'à Fontainebleau.

On annonce que la Cour d'Assises de Riom serait saisie de l'affaire de Montceau-les-Mines.

Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que le couronnement du tzar est définitivement fixé au mois de mai 1883.

Un télégramme de Madrid dit qu'une dépêche officielle, datée de Manille le 30 octobre, annonce que vingt navires marchands ont été perdus.

Cent marins ont été noyés à la suite du typhon.

Lyon, 2 novembre.

La situation est toujours considérée comme très grave.

On est inquiet à la préfecture, on est inquiet ailleurs, et tout porte à croire que ces inquiétudes sont justifiées.

Les dispositions militaires sont prises pour assurer le respect des personnes et des propriétés.

Les gares, les ponts et les tunnels de chemins de fer aux alentours de Lyon sont soigneusement gardés.

Les monuments publics sont protégés, ainsi que les demeures des fonctionnaires ou magistrats directement menacés.

Le directeur des postes a reçu, hier soir, une lettre du Comité révolutionnaire le prévenant que la poste sauterait sous peu de jours.

Le parquet a été immédiatement prévenu.

LES TRIBULATIONS DE DEUX PÉTROLEUSES

**RODEZ.** — M<sup>me</sup> Paule Minck venait de faire une conférence dans une baraque en planches servant de théâtre provisoire, lorsque cette fragile construction, cédant à l'intensité de la rafale, s'est subitement écroulée.

Le public, par bonheur, était déjà sorti; néanmoins, M<sup>me</sup> Paule Minck a été légèrement blessée.

Gand, 4<sup>er</sup> novembre.

Ce soir devait avoir lieu la conférence annoncée de Louise Michel. A son entrée dans la salle, la conférencière a été reçue par des sifflets et des huées. Une bagarre s'est produite entre les socialistes et étudiants. Le bourgmestre a rétabli le calme pour un moment, mais bientôt un tumulte indescriptible a éclaté.

Louise Michel, ayant reçu un pied de table sur la tête, a pris la fuite.

Nous recevons, sous le couvert de l'anonyme, des articles fantaisistes qui ne sont pas dépourvus d'esprit.

Nous leur refusons, quoique à regret, la publicité de notre feuille; car si l'anonymat vis-à-vis du public est quelquefois une preuve de modestie, elle est toujours l'indice certain d'une intention mauvaise ou tout au moins d'un manque de tact, lorsqu'on en use à l'égard du journaliste auquel on s'adresse.

Nous avons le regret d'annoncer que l'état de santé de M. Roques, sénateur du Lot, inspire les plus vives inquiétudes à ses amis.

Mgr l'Evêque de Cahors a visité le malade dans la journée de la Toussaint. M. le préfet s'y est également rendu dans la soirée.

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Besse de la Romiguière, président du tribunal civil d'Oran, vient d'être nommé conseiller à la Cour de Montpellier.

M. Bédorez, depuis quelques mois inspecteur d'Académie à Cahors, vient d'être nommé directeur des études de l'Ecole Monge, à Paris.

Nous le félicitons bien vivement de la brillante situation à laquelle il est appelé, et qu'il ne doit qu'à son mérite. Mais qu'il nous soit permis de lui exprimer nos regrets de le voir déjà nous quitter.

Pendant son trop court séjour à Cahors, M. Bédorez avait su, par son intelligence et son activité, donner une heureuse impulsion aux affaires de l'instruction publique.

Tout le personnel placé sous ses ordres, apprendra avec peine le départ d'un chef si zélé et si sympathique, dont il a pu apprécier plus d'une fois la bienveillance et la justice.

M. Mauzion, professeur de philosophie au lycée de Bastia, est nommé au même poste au lycée de Cahors.

Nous avons annoncé la nomination de M. Ythier comme boursier d'agrégation de philosophie, à Paris.

Nous disons, avec tous ses amis, courage et au revoir au sympathique universitaire, presque notre compatriote, et faisons des vœux pour qu'il soit bientôt rendu au lycée de Cahors, avec le grade élevé que son savoir aussi modeste que solide lui assure, dans un avenir peu éloigné.

Par décision ministérielle, M. Christophe, professeur au Lycée de Tarbes, ancien professeur au Lycée de Cahors, est nommé professeur de sixième au Lycée de Nice.

Les cérémonies religieuses de la Toussaint, ont été suivies avec le plus vif et le plus pieux empressement.

Mgr Grimardias a officié à la cathédrale. Jeudi, Fête des morts. Le pieux pèlerinage au cimetière a été favorisé par un beau temps.

S'il est un asile que nous aimons à voir respecter et embellir, c'est bien la demeure de nos chers morts. Nous sommes heureux de nous faire ici l'écho de la reconnaissance publique, en disant avec quel soin jaloux et pieux la municipalité veille à l'entretien du Champ du Repos. Plus d'une grande ville nous envierait la propreté, l'élégance même, qui règnent depuis quel temps au Cimetière de Cahors.

COURS GRATUIT D'ADULTES

Le cours gratuit d'adultes qui doit s'ouvrir à Cahors, le lundi 6 novembre, aura lieu à l'école Communale, rue du Château-du-Roi, n° 1.

Les classes se feront de 8 h. à 9 heures. L'Instituteur public, G. MARLAS.

Sont nommés boursiers de l'Etat à l'école primaire supérieure de Montcuq, (internes).

Les jeunes Authier, Faustin, né à Mijanès, (Ariège).

Barriéty, Jean-Pierre, né à Albas.  
Biau, Louis, né à Trèbes (Aude).  
Contié, Albert, né à Bram (Aude).  
Estèbe, Achille, né à Balaquères (Ariège).

On lit dans le *Tour du Monde* du 14 octobre :

Une bonne partie des habitants de Carnot, colonie nouvelle de la province d'Alger, sur la rive droite du Chéouli, viennent du département du Lot, de Lozech, qui est ou n'est pas l'antique « Uxellodunum ». Ils ont été chassés des bords heureux du Lot par les ravages du phylloxéra.

Par arrêté du 5 octobre 1882, M. Carayol (Gaston), surnommé de l'enregistrement, des domaines et du timbre, a été nommé receveur à Salviac, en remplacement de M. Tillol (Armand), mis en disponibilité sur sa demande spéciale.

Voici la liste nominative des jeunes gens qui se trouvent dans les conditions de l'article 54 de la loi du 27 juillet 1872, et qui ont été admis à contracter l'engagement conditionnel d'un an après examen à Toulouse.

MM. Delfour (Victor), de Cahors. 1860 points.  
Froment (Pierre), d'Albas. 1700 id.  
Serres (Henri), de Payrac. 1675 id.  
Prunet (Edmond), de St-Céré. 1865 id.

La création d'enveloppes timbrées pour cartes de visites est décidée au ministère des postes et télégraphes. Ces enveloppes seront d'une couleur différente de celles pour lettres ordinaires qui sont déjà mises à la disposition du public. Elles seront mises en vente vers la fin de décembre.

A ce sujet, voici un point sur lequel il n'est pas inutile d'appeler l'attention. On sait que la loi défend qu'un timbre détaché d'une enveloppe timbrée puisse servir à l'affranchissement d'une autre lettre. Or, il arrive fréquemment qu'un moment où l'on vient de cacheter une missive, on s'aperçoit qu'on a omis quelque chose; on est forcé de déchirer l'enveloppe, et voilà un timbre devenu inutilisable.

On conçoit que cette éventualité assez fréquente pourrait détourner les particuliers d'acheter des enveloppes timbrées. Afin d'éviter à cet inconvénient, l'administration des postes et télégraphes a décidé que, lorsque, pour une raison ou pour une autre, maculature ou déchirure, par exemple, le possesseur d'une enveloppe timbrée n'en pourrait faire usage, il serait admis à réclamer une autre enveloppe timbrée. On ne sera donc pas exposé à perdre le prix du timbre en perdant une enveloppe timbrée, mais seulement un centime, prix de l'enveloppe.

L'arrondissement de Moissac a failli perdre son excellent et sympathique député. Lundi dernier, M. Chabrié revenait en voiture de sa maison de campagne lorsqu'à une descente rapide, les chevaux s'emballèrent, et le cocher, malgré tous ses efforts, ne put les retenir. La voiture, à l'un des tournants de la route, se renversa brusquement et se brisa. M. Chabrié et son conducteur eurent fort heureusement le temps de sauter.

Le ministre de la marine et des colonies vient de décider que les jeunes soldats de la classe 1881, affectés à l'armée de mer, seront mis en route le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Nous recevons d'un viticulteur de la côte du Lot la communication suivante, qui nous paraît intéressante quant au fond.

**Moyen de sauver la vigne**  
DU PHYLLOXÉRA.

On connaît le fléau dévastateur de nos vignobles, qui a déjà détruit une grande partie de ceux du département du Lot et particulièrement ceux des populations pauvres, les vignobles des côtes.

Comme pour hâter encore la ruine des vignes qui restaient, il s'est ajouté au phylloxéra une autre maladie, je veux parler du mildew, ou chute prématurée des feuilles.

Le premier détruit la vigne par les piqures d'insectes à trompe venimeuse qui la paralysent et la tuent; l'autre en privant le végétal des feuilles qui sont ses organes respiratoires, le dé-

truit par une sorte d'asphyxie ou tout au moins empêche le fruit de mourir.

En présence du mal que rien ne peut arrêter, les populations viticoles sont dans une légitime inquiétude pour l'avenir. Dans la plupart de nos communes, la vigne était à peu près la seule ressource, et, dans beaucoup de celles-là, il est la moitié des habitants qui n'ont pas vingt ares de terre pouvant être ensemencées en blé, et plusieurs n'en ont point du tout.

Jusqu'ici, nous nous étions confiés à la science pour trouver le moyen d'arrêter ce fléau; mais malgré tous les encouragements et récompenses qu'a offerts le Gouvernement, aucun résultat concluant n'a été obtenu, et la crise est toujours la même ou plus pressante. Aussi voulons-nous prendre part à l'œuvre, apporter notre contingent d'efforts et de recherches et joindre nos propres expériences pratiques à celles que l'on fait journellement.

C'est vers le commencement de juin que nous avons commencé à suivre les phases du fléau.

Notre maison d'habitation est située au milieu de notre petit vignoble, ne contenant guère plus de quatre hectares, mais qui produit les plus beaux vins du Lot et qui est aussi attaqué sur divers points. Comme nous l'avons dit, nous avons suivi les phases de ce fléau et nous avons vu périr nos beaux plants, les méraus, les chaselas, les muscats, etc., malgré tous les soins de viticulture que nous avons pu leur prodiguer.

En septembre, nous avons fait les études suivantes :

Nous avons détéré des souches phylloxérées sur 4 mètres carrés et nous avons mis à nu toutes leurs racines. Nous les avons examinées attentivement à la loupe, et sur un pied de 25 ans nous avons vu que les petites racines étaient les plus endommagées. La racine mère était encore très-sûre, mais cependant la souche, si plantureuse il y a deux ans, est morte ou presque morte.

Nous avons pu constater que l'insecte avait un venin dont les effets étaient funestes à la souche.

Nous avons observé que pour aboutir aux racines, l'insecte ne suivait d'autre voie que la souche elle-même et qu'elle pénétrait aux racines par le vide existant entre la souche et la terre qui l'entoure, vide que les vents, la sécheresse ou le travail, ont suffisamment élargi pour laisser le passage libre au parasite.

Voici ce qui précède nous avons conçu :

Que le seul remède et le seul moyen de conserver les vignes qui ne sont pas encore mortes ou trop atteintes ou pour en planter de nouvelles, consistait à couper l'issue à l'insecte pour arriver aux racines, et je crois que nous serons assez heureux pour y être arrivés sans trop de difficultés et de dépenses.

Il s'agit d'employer un vase cylindrique ouvert des deux côtés, ayant un diamètre de 0<sup>m</sup> 10 à 0<sup>m</sup> 12 cent. et une hauteur de 0<sup>m</sup> 08 à 0<sup>m</sup> 10 centimètres.

Opérant pour les vignes nouvelles, on met le vase touchant la terre seulement ou s'y enfonce de quelques centimètres; on y met le plan dedans avec son échelas et l'on remplit le vase d'un insecticide, tel que la chaux pulvérisée que le vase retiendra sans que le travail de la vigne le puisse déranger et qui arrête l'insecte qui vient s'y aphyxier à son passage.

Pour ce qui est des vignes à conserver on vase semblable suffit, et de la même grandeur; mais seulement il doit être sectionné suivant sa hauteur pour conserver sa ramure à la souche, en deux parties, dont l'une aura une rainure à chaque bout, et l'autre sera coudée, de façon que le coude rentrant dans la rainure le vase se posera comme celui qui sera entier.

On peut remplir ce vase de chaux pulvérisée, de chaux hydraulique monlée, et même de ciment, mais le tout doit être fait après avoir préalablement raclé la souche à l'endroit où doit être placé le vase qui n'est là que pour faciliter le travail de la vigne sans déranger l'insecticide et le maintenir constamment contre la souche.

Pour supplément nous pourrions ajouter :

Lier la souche avec deux tours de ficelle fortement serrée à l'endroit que l'on aura raclé. Ce sera un premier obstacle au passage de l'insecte qui, arrivé là, s'y pressera en foule, surtout si cet insecte est, comme tant d'autres, passionné pour la corde. Au commencement de

l'hiver et à toutes les saisons, nous pourrions mouiller cette corde avec de l'eau vitriolée, c'est-à-dire, mettre dans 20 litres d'eau pour 0 f. 50 cent. d'huile de vitriol. Prendre de cette eau dans un petit seau et en mouiller la corde avec un pinceau.

Ceci serait encore très-facile. Un ouvrier pourrait lier 500 souches par jour et nous avons calculé que la ficelle ne coûterait, pour cela, que 0 f. 50 centimes.

Nous avons conçu également d'assainir les lieux en nous servant du soufre dont on se sert pour les vins et qui est aussi l'ami de la vigne comme on a pu le reconnaître dans son application contre l'oïdium. Cette dernière opération préviendrait la chute des feuilles.

L'on s'en servira de la manière suivante :

Avoir un vase en fonte ou en terre ayant d'un côté la forme d'un plat à barbe; remplir ce vase de soufre en barres et l'allumer, et puis, avec un long manche suivre souche à souche en l'y laissant de 20 à 30 secondes pour lui faire respirer la vapeur qui asphyxiera les insectes qui pourraient se trouver logés sous leurs branches. Le travail devrait se faire trois ou quatre fois par an.

Tous ces moyens sont pratiques et peu coûteux, et le travail peut être assimilé au travail de la vigne, tel que épamprage, émoussage, piquetage, etc.; enfin tout ce qui est utile à la santé de la vigne.

La matière sera peu coûteuse. Nous avons déjà donné nos plans et nous sommes en mesure de traiter sur le prix. D'après nos prévisions, les pots ne coûteront guère plus de 40 fr. le 1000. Nous aurons le vase et l'insecticide, soit ciment chaux hydraulique ou chaux pulvérisée, dont le coût ne dépassera pas 0 fr. 15 cent. par souche.

Le pot est placé une fois pour toutes. Quant à la chaux il faudra la renouveler toutes les fois qu'on le jugera nécessaire, et je crois qu'il serait bon d'en ajouter un peu deux ou trois fois l'année.

Je crois pouvoir avancer que ces moyens seront très-efficaces, qu'on pourra les employer partout, dans la montagne comme dans la plaine, et qu'on pourra commencer immédiatement à replanter les vignes mortes. Quant à nous, nous allons procéder immédiatement et nous comptons sur un beau résultat.

G.

**Les travaux du Chemin de fer**  
AUX ENVIRONS DE CAHORS.

Nous croyons faire plaisir à toutes les personnes qui connaissent Cahors, mais qui ne résident pas actuellement dans nos murs, en leur donnant une courte description des grands travaux qui s'exécutent actuellement à l'est, à l'ouest et au sud de la ville. Pour les personnes mêmes qui résident parmi nous, cet aperçu peut être intéressant, car tout le monde n'a pas l'habitude d'observer le mouvement et le progrès des travaux publics et on n'a souvent ni le temps ni l'occasion de se porter sur tous les points où sont établis les nombreux chantiers qui sont aujourd'hui partout en pleine activité.

Les premiers travaux ont commencé en automne de l'année 1879, sous la direction de M. Lanteirès, ingénieur en chef, secondé par MM. Lacase et Couvrat, ingénieurs du corps des ponts et chaussées.

C'est grâce à la vigoureuse impulsion communiquée par ces éminents ingénieurs à des entrepreneurs intelligents et actifs, que dans l'espace de moins de trois ans, s'est développé cet ensemble magnifique de travaux qui s'étendent aujourd'hui sur trois côtés de notre antique cité cadurcienne.

Mais procédons par ordre. En venant du côté de Paris et en entrant dans la fertile vallée de Mercoès, nous voyons outre la ligne sinueuse de la rivière et les alignements de la route nationale, une nouvelle voie de chemin de fer qui se développe à côté de la ligne exploitée déjà depuis plusieurs années par la Compagnie d'Orléans, de Cahors à Libos et vice-versa.

La nouvelle voie que l'on construit actuellement et qui sera la grande ligne à deux voies de Paris à Toulouse, est de 3 mètres environ plus exhaussée que celle qui fonctionne aujourd'hui, car il était prudent de se tenir tout-à-fait à l'abri des plus fortes inondations du Lot.

Ce rehaussement de la voie nouvelle a amené

nécessairement le rehaussement de la gare nouvelle qui occupera environ trois hectares de terrain, et qui est située entre le bas rempart de la ville et l'embarcadère actuel. La nouvelle gare sera limitée du côté de l'est par les hauteurs rocaillieuses qui supportent le haut quartier de notre ville, connu sous le nom de Cadourques. A l'Ouest, au contraire, la nouvelle gare dominera à son tour la rivière du Lot et les terrains sur lesquels sont construits l'abattoir et l'usine à gaz de la ville.

Avant de pénétrer dans l'enceinte de la gare le touriste fera bien de s'arrêter un instant sur la hauteur qui domine l'ensemble des chantiers. Le point le plus propice à cette observation est la porte du jardin de l'ancienne villa Le Camus, où précisément est logé M. Arboin, l'intelligent entrepreneur de la Compagnie d'Orléans, qui a organisé si bien et dans si peu de temps ces ateliers si nombreux et tous munis d'un excellent matériel qui permet d'exécuter ces vastes travaux avec une étonnante célérité.

Mais ce coup d'œil général ne suffit pas pour se rendre un compte exact de ce qui s'est fait en si peu de temps; il faut descendre sur la plateforme de la nouvelle gare et se mêler à la fourmilère d'ouvriers qui accomplissent si rapidement et avec un ordre parfait tous ces travaux si variés, sous l'habile direction de l'entrepreneur.

Il est vrai que tout le monde n'aura pas l'avantage que nous avons en visitant ces grands travaux d'avoir pour guide un ami possédant la connaissance des travaux des chemins de fer, connaissance acquise par plusieurs années consacrées aux grands travaux publics, soit en France, soit dans les principautés danubiennes et dans les autres pays étrangers où les ingénieurs et les constructeurs français sont si estimés. C'est lui qui nous a indiqué la destination spéciale des bâtiments qui sont indispensables dans les grandes gares: les châteaux d'eau, les quais de marchandises, les rotondes, les magasins, les halles couvertes, etc. Tous ces bâtiments solidement fondés sortent déjà de terre et la nouvelle gare des marchandises de Cahors sera achevée, selon toute probabilité, dans le délai voulu, si les éléments ne sont pas aussi contraires que pendant les derniers mois écoulés.

Notre attention a été arrêtée par l'excellence des maçonneries en pierres de taille et en moellons, qui ne laissent rien à désirer, et assurent une grande solidité à tous ces édifices. Un excellent système de wagons roulant sur des rails solidement établis, servent, dans la gare dont nous parlons, à apporter le remblai que fournit l'excavateur, dont le *Journal du Lot* a donné déjà une description détaillée, il y a quelque temps.

A côté de cette grande voie créée par l'entreprise et où les trains circulent à toute vapeur, il faut remarquer aussi un autre genre très ingénieux de traction et de matériel tout en fer, nommé système *Decauville*, qui sert uniquement au transport des matériaux de maçonnerie sans entraver nullement les grands travaux de terrassement.

En un mot tout porte à croire qu'avec une telle organisation tous ces travaux seront promptement achevés et ne retarderont pas l'ouverture de nos lignes ferrées, que nos populations attendent avec impatience.

Nous n'avons pu quitter cette section sans un étonnement mêlé d'admiration, et nous adressons nos vives félicitations à MM. les ingénieurs qui président à ces travaux, ainsi qu'à MM. les conducteurs qui les surveillent et à l'intelligent entrepreneur qui en est la cheville ouvrière.

Nous voici maintenant sur les travaux exécutés par l'Etat.

En quittant la gare actuelle, le nouveau chemin de fer, constituant la ligne future de Cahors à Montauban, coupe la rue du Lycée en avant du pont Valentré par un passage à niveau dont la maison de garde est déjà construite. De ce point la ligne, établie sur remblais, occupe l'ancienne promenade connue sous le nom d'*Allées des Soupirs*. Ce remblais est percé par deux pontceaux très bien construits, dont les revêtements sont faits en granit du Cantal.

En suivant la ligne nous arrivons au beau Pont sur le Lot, dont la description détaillée nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise de

dire que c'est une œuvre magistrale où le fer s'allie heureusement au granit, et dont la savante conception et l'exécution hardie font l'admiration de tous les visiteurs.

Nous voici sur la rive gauche du Lot. En suivant la ligne de Cahors à Montauban, nous arriverions aux deux magnifiques viaducs de *Fontanet* et des *Sept-Ponts*, exécutés par l'entreprise Gauthier; mais nous n'en parlerons pas ici ne voulant pas quitter les alentours de la ville de Cahors. Nous dirons seulement que la ligne en question se dirige à mi-côte dans la vallée du ruisseau de *Bartelasse*, vers le point culminant du tracé près du Montat, où se trouve le tunnel de *Pouzergues* commencé vers la fin de 1879 et presque achevé actuellement.

Passons sur l'embranchement de Cahors à Capdenac.

L'embranchement de Capdenac se détache de la ligne de Cahors à Montauban à quelques centaines de mètres de la sortie du pont; il prend la direction courbe à une grande hauteur au-dessus de l'étiage de la rivière, non loin de la maison de campagne où mourut le général Favas.

A l'extrémité de la courbe la ligne de rail-way enjambe la route nationale de Toulouse à Cahors au moyen d'un viaduc dont une des arches servira en quelque sorte de porte d'entrée au faubourg de St-Georges. — Plus loin la ligne entre dans la montagne au moyen d'une tranchée, croise la route de Lalbenque sur un viaduc et s'enfonce bientôt dans la montagne de St-Cyrc par un tunnel pratiqué dans la roche vive du jurassique supérieur qui forme la principale partie constituante de ce massif montagneux. — Ce souterrain n'est pas encore tout à fait terminé, mais il le sera dans peu de temps par les soins actifs et intelligents de M. Peyrot, entrepreneur de ce lot. En sortant du tunnel, nous arrivons sur la dernière section des travaux qui s'exécutent aux environs de Cahors. Cette section est la plus connue parce qu'elle est la plus rapprochée de la ville et les promeneurs de nos quais peuvent la voir même de la rive opposée du Lot. — A partir du tunnel qui domine l'église de Notre-Dame, les travaux entament fortement les flancs rocaillieux de la montagne, la ligne ferrée longe la route départementale de Villefranche, la franchit à une centaine de mètres après l'usine de ciment de M. *Chambert* et bientôt après, en suivant un fort remblais, passe sur un ponceau la rue qui conduit du Pont-Neuf à l'entrée du vallon de la côte *aux ânes* et se poursuit presque en ligne droite entre le faubourg de Cabessut et la montagne du *Pech-de-Rolle*. — Au sortir du faubourg le chemin de fer entre dans une tranchée peu profonde et se dirige alors le long du Lot vers le château de St-Ambroise dont elle a entamée la fameuse grotte et passe par *Bégous* et *Arcambal* pour franchir le Lot à plusieurs endroits et desservir complètement cette belle vallée jusqu'à Capdenac.

Mais voici notre tâche terminée, sauf à reprendre la plume à une autre occasion pour parler des autres parties de notre réseau de chemin de fer.

J. M.

**FOIRE DE CAHORS DU 3 NOVEMBRE**

125 paires de bœufs ont été amenés sur le champ de foire, les gras se sont vendus de 33 à 39 fr. les 50 kil. poids vif; les bœufs de travail ont été vendus de 450 à 1,000 fr. la paire. 2,090 moutons ou brebis ont été mis en vente, une partie ont été vendus de 18 à 45 fr. la pièce; ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 60 à 70 centimes le kil. poids vif. 725 petits cochons se sont vendus de 18 à 45 fr. la paire; les gras de 55 à 65 fr. les 50 kil., poids vif. 38 chevaux, 8 mulets, 12 ânes.

**Marché aux grains.**

Mis en vente	Vendus	Prix moyen
Blé 690 hec.	602 hec.	18'96 l'hec.
Maïs 520 —	485 —	9,80

La foire a été belle, il y avait beaucoup de monde.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 28 octobre au 4 novembre 1882

**Naissances.**

- Cantarel, Léontine, rue Brives, 43.
- Bru, Julien, rue Nationale, 48.
- Alazard, Antoine, boulevard Nord.
- Clary, Toussaint, rue du Château, 18.
- Tourette, Henri, rue St-James, 18.

Astruc, Jean, rue Darnis.

**Mariages.**

Laborderie, Jean et Martory, Marie.  
Bouvi, Basile et Garrigou, Jeanne.

**Décès.**

Cambou, Marie, s. p., 67 ans, rue Hébrard, 4.  
Arnaud, Joachim, employé, 31 ans, rue des Elus.  
Soulayrès, Pierre, cultivateur, 77 ans, (hospice)  
Griffel, Antoine, maçon, 33 ans, (hospice).  
Gausserès, Marie, s. p., 73 ans, rue Donzelle, 14.

**CALENDRIER DU LOT. — Novembre.**

DATE	JOURS	SAINTS	FOIRES.
5	Diman.	s. Berthille.	
6	Lundi.	ss Angès P. D.	Lauzès, Lentillac, Carluet, Limogne, St-Vincent, St-Céré, Souillac.
7	Mardi.	s. Amaranthe.	Frayssinet, Marminiac, Valroufié, Cuzance, Escamps.
8	Mercr.	Oct. de Touss.	Junies (les), Lhospiatet, Lacapelle-Marival.
9	Jeudi.	Déd. de s. Jean	Mauroux, St-Géry, Sauzet, Assier, Carayac.
10	Vend.	s. André Avel.	Castelfranc, Fern, Latronquière, Cajarc.
11	Samedi	s. Martin, évêq.	Cahors, Sonac, Nadailhac.

**Lunaisons du mois de Novembre.**

- ☾ D. Q. le 2, à 7 h. 7 du soir.
- ☽ N. L. le 10, à 11 h. 29 du soir.
- ☾ P. Q. le 18, à 8 h. 84 du matin.
- ☽ P. L. le 25, à 2 h. 12 du matin.

Les jours décroissent de 1 h. 18 m.

**Dernières Nouvelles**

Le *Nouveau Journal de Pesth* annonce que les attentats anarchiques qui ont eu lieu actuellement en France, ont été préparés il y a une année à Pesth, où Pierre Lavroff a dirigé des expériences consistant à lancer des bombes explosibles du haut du ballon.

Berne, 2 novembre.

Le gouvernement fédéral a invité le gouvernement genevois à veiller à l'exécution du décret d'expulsion à l'égard du prince Krapotkine.

Marseille, 2 novembre

Des placards révolutionnaires ont été affichés la nuit dernière.

Les coupables sont activement recherchés par la police.

Le Procureur de la République de St-Claude, (Jura) vient d'adresser une dépêche confidentielle aux parquets de Lyon, Mâcon, Charolles et Autun, les avisant qu'un vol important de dynamite, de cartouches et de mèches venait d'être commis dans les chantiers de la nouvelle ligne du chemin de fer de St-Claude.

Le Préfet du Gard vient de transmettre au ministère de l'intérieur, la copie d'une lettre qui lui a été adressée par les comités socialistes du département et dans laquelle on lui annonce qu'il est *condamné à mort*, et que la sentence sera *très prochainement exécutée*.

**Bourse de Paris.**

Cours du 4 Novembre.

Rente 3 p. %	80.40
— 3 p. % amortissable	80.80
— 4 1/2 p. %	109.75
— 5 p. %	114.65

**CHRONIQUE FINANCIÈRE**

Paris, 31 Octobre 1882.

Le mois d'octobre coûte cher aux spéculateurs à la hausse; toutes les primes sont abandonnées et sur nombre de valeurs, il y a de grosses différences à payer; l'abaissement du prix de report est une médiocre consolation pour les acheteurs durement éprouvés; le 5 0/0 a fléchi à 115 90, le 3 0/0 80 05, l'amortissable 80 60.

La Banque de France a perdu brusquement 150 fr. et est tombé à 5,125, toutes les institutions de Crédit ont baissé plus ou moins.

Les Chemins de fer sont à leurs plus bas cours du mois.

Le Suez a reculé à 2,505, le 2 octobre il avait été compensé à 2,685. Le Gaz est faible à 1,540.

Les intéressés veillent soigneusement sur les valeurs Orientales; ils ont maintenu le 5 0/0 Turc à 12 67, la Banque Ottomane à 797, l'Union Égyptienne à 358.

La Commission générale des finances d'Espagne, délivrera, les mardis, jeudis et samedis, les titres provisoires et les résidus de la rente 4 0/0 perpétuelle extérieure, en échange des titres de la Dette 3 0/0 extérieure présentés à la conversion et dont les récépissés portent les numéros de 1 à 8,364.

Le conseil d'administration de la Banque générale d'Arbitrages et de Crédit appelle les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> quarts du fonds social dont le versement est de rigueur à partir du 14 novembre prochain.

ARTICLES DE MÉNAGE

Extrait du catalogue

Buffets de cuisine, dessus hêtre épais.	depuis 14 50	la pièce.
Coffres en chêne ciré, dessus moleskine.	18	»
Porte-bouteilles, 200 places.	8	»
Ameublements, bois noir ciré, style Louis XV, composés de : 1 armoire à glace biseautée, 1 lit trois faces, 1 table de nuit chiffonnier.	1050	» l'ameubl.
Ameublements de chambre à coucher, recouverts peluche unie, rubis, bleu paon, vieil or, loutre, vert olive, rouge indien, etc., composés de : 1 canapé ottoman, 2 fauteuils et 4 chaises décorées, tout crin.	410	»
Lits-cage à sommier, avec traverse en fer.	45	» la pièce
Bureaux chêne ciré, à caisse et casiers, avec cartons.	66	»
Garnitures pendules marbre et bronze, à vase, avec paire bouts de table, mouvement à sonnerie garanti.	68	» la garnit.
Garnitures pendule et bouts de table, rhombe poli, style Renaissance, mouvement à sonnerie garanti.	475	»
Suspension de salle à manger, cuivre verni, réflecteur opale, avec lampe boule.	22	»
Suspension à gaz, style Louis XIII, bronze noir et or, lampe boule, décors Rouen.	140	» la pièce
Porte-parapluie avec porte-chapeaux d'ap-plications, chêne ciré ou vieux chêne.	65	»
Coffres-forte tout en fer, serrures à combinaison.	120	»

AMEUBLEMENTS LITERIE TAPIS, etc.

COLLECTIONS RÉUNIES DES ARTICLES DE MÉNAGE, CAUFFAGE, etc. 51 RAYONS DE VENTE

# A LA MÉNAGÈRE

20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris.

MOBILIER COMPLET

INSTALLÉ EN APPARTEMENT AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE

ENVOI DU CATALOGUE

PRIX FIXE MARQUÉ

ARTICLES DE CHAUFFAGE

Extrait du catalogue

Fourneaux de cuisine tôle et fonte, à four étuve et chaudière, fonte émaillée.	depuis 52	» la pièce.
Fourneaux de cuisine, tôle et fonte, à four et étuve 0m65, foyer pour le bois et le charbon, nouveau système breveté s. g. d. g. (propriété de la Ménagère).	87 50	»
Cuisinières en fonte, avec chaudière en fonte émaillée.	25 58	»
Poêles faïence, carrés, à four.	20 50	»
Poêles-cheminées faïence, à feu ouvert, foyer en terre réfractaire nouv. modèle (prop. de la Ménagère).	75	»
Foyers mobiles, dits cheminées parisiennes, fonte.	15	»
Calorifères à gaz, ronds, en tôle.	14	»
Fourneaux à gaz, 2 bouches, 2 robinets.	17	»
Garde-Feu (pare-étincelles) bronzés 4 feuilles.	5	»
Galeriettes, style Louis XVI, bronze ciselé, poli ou verni.	45	»
Chenets, style Louis XIII, bronze poli ou verni.	25	» la paire.
Garnitures de cheminées, bronze poli ou verni, composées de : 4 galerie style Louis XVI, 4 éventail et 1 paire chenets.	160	» la garnit.
Garnitures, porte-pelle et pelle et pinçette, cuivre poli ou verni.	24 50	»
Garnitures balai et soufflet, acajou ou palissandre.	5 50	»
Bassins de voiture, garnis moquette.	7 25	» la pièce.
Chancelières, pour voyage ou salon.	5 50	»
Couvertures de voyage, anglaises.	9 50	»

INSTALLATIONS D'ÉCURIES, etc.

## VIGNES AMÉRICAINES

Provenance franc de pied Américain.

### MASSOU

Viticulteur, à PENNE (Lot-et-Garonne)

PRIX COURANT POUR 1882-83 :

PORTE-GREFFES :		PRODUCTEURS DIRECTS :	
Boutures.	Racinés.	Boutures.	Racinés.
Riparia, le cent, 5 f. »	43 f. »	Jacquez, le cent, 6 f. »	25 f. »
Solonis, — 5 »	13 »	Herbemont, — 5 »	22 »
Viala, — 4 »	10 »	Cunningham, — 4 »	12 »
York-Madeira, — 6 »	20 »	Elvira, — 6 »	25 »
Clinton, — »	50 c. 2 »	Othello, — 40 »	100 »
Taylor, — »	50 c. 2 »	Noah, — 25 »	60 »

GREFFES (sur garantie), livrables du 15 Mars au 15 Mai prochain. — On livre, l'année après, autant de Racines et Greffes d'une année, qu'il y a eu de manquants. — Chaque Propriétaire doit envoyer ses boutures françaises.

Greffes sur Boutures.		Greffes sur Racines.	
Riparia, le cent, 22 f. »	35 f. »	Viala, le cent, 22 f. »	30 f. »
Solonis, — 22 »	30 »	Herbemont, — 25 f. »	

Par quantité de dix mille, le cent, 20 fr. — Sans garantie de reprise, 5 fr. par cent meilleur marché.

RIPARIA, Boutures (Provenance Américaine) : Pour être sûr qu'il n'y a pas dégénérescence provenant de greffage sur vignes françaises, pris au DOCK, à BORDEAUX, par caisse de dix mille, 60 fr. le mille avec la garantie de reprise, en livrant l'année après autant de boutures qu'il y a eu de manquants. — Sans garantie, 50 fr. — Les demandes inférieures à 50 fr. ne sont pas acceptées.

Franco, rendu en gare et d'emballage.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

## BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETelle AMÉRICAINe élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

MACHINES à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

## Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbœuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des Vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

Maison de confiance

## O. DELORD

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE

CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

## JACQUEZ de la variété fructifère, RIPARIAS sélectionnés.

S'adresser à M. Elie DOUYSET, route Capestang, à Béziers (Hérault).

## GUÉRISON CERTAINE

des dartres, démangeaisons, maladies de la tête, boutons de toute nature ; etc. etc. ; par la pommade **Anti-Herpétique** (6-665-89). Le pot 1 fr. 50, envoi franco contre 1 fr. 65, timbre ou mandat poste. Seul dépôt à Toulouse (Haute-Garonne) pharmacie CALMEL, 9 rue Résoimat.

## VERITABLE SUCRE VINICOLE

raffiné & perfectionné

SUPÉRIEUR A TOUS LES AUTRES SUCRES

Pour l'Emploi dans les Vendanges

Médailles d'Or et Croix de la Légion d'Honneur obtenues pour ce produit hors ligne à l'Exposition Universelle de 1878.

Amélioration des vins. — Vinification des mres de raisin. — Production de fines Eaux-de-Vie de vin.

Moyens faciles de doubler et tripler ses récoltes et d'augmenter ses revenus, par le sucrage des vendanges, au moyen du Sucre vinicole raffiné et perfectionné.

Le véritable Sucre vinicole, pur, de bon goût, sans acide, porte la marque (Mais et Raisin) et se livre tout cassé, en sacs de 50 kilos (sacs perdus).

Brochure complète, envoyée gratis sur toute demande, contenant avec explications détaillées, les meilleurs procédés de vinification ainsi que de nombreux témoignages d'entière satisfaction.

Ecrire au Dépôt général : DROGUERIE CENTRALE du SUD-OUEST, à Agen (Lot-et-Garonne). Directeurs : A. Jaille et G. Thomas. — Réponse et tous renseignements immédiats.

Le cout du transport est au plus de 1 franc par 100 kilos et par 100 kilomètres.

LA

## VELOUTINE

est une poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY, INVENTEUR

9, Rue de la Paix. — Paris.

B 5654

## AVANT DE PLANTER

Lire le rapport adressé au Ministre de l'Agriculture par M. ALLIEN, conseiller général de l'Hérault, sur les plants américains à St-Georges. S'adresser à M. COULET, libraire éditeur, grand-rue, Montpellier.

Prix : 0 fr. 50 c. ; franco-poste 0 fr. 60 c.

Le Propriétaire-Gérant A. Layton



MACHINES A COUDRE

De la Maison BARIQUAND et Fils

CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (S. G. D. G.)

Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.

Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4<sup>me</sup>.

## SUCRAGE DES VENDANGES

AUGMENTATION ET QUANTITÉ

Entrepôt de sucre brut de canne, toute nuances. Sucre cristallisé, sucre blanc en pains, sucre blanc en morceaux, sucre blanc en poudre, sucre de maïs dit sucre de raisin en pains.

Envoi franco de prix, conditions de vente et échantillons sur demande affranchie

## COUSTILLAS J<sup>EUNE</sup>

Maison de gros, Place Francheville. — PÉRIGUEUX

Pour éviter des retards dans les expéditions, prière de passer les ordres le plus tôt possible.

## MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

## A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843

RUE TAILLEFER ET RUE CONDE

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

LIBRAIRIE ABEL PILON

## A. LE VASSEUR, S<sup>SEUR</sup>

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

par mois **5** Fr. par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE — GRAVURES — MUSIQUE